

ÉVALUATION ET AIDE AUX APPRENTISSAGES  
EN GRANDE SECTION DE MATERNELLE  
ET AU COURS PRÉPARATOIRE :  
**PRÉSENTATION GÉNÉRALE**

À partir de la rentrée 2001 sont proposés de premiers outils d'évaluation et d'aide aux apprentissages à l'entrée de la grande section de maternelle et à l'entrée du cours préparatoire dans différents domaines. L'objectif est d'aider les enseignants à faire le point en début d'année scolaire sur des compétences et des difficultés de leurs élèves afin de concevoir la programmation des activités pour leur classe en prenant en compte les acquis et les besoins de chacun.

Pour cette première série d'outils, une attention particulière a été portée à l'expression orale, car elle contribue à l'expression de la personne, au tissage des liens sociaux et à la préparation des apprentissages, notamment ceux de l'écrit. La maîtrise du langage oral implique des compétences diverses, en compréhension et en production, en considérant la maîtrise du code (prononciation, lexique, syntaxe) et les usages du langage (prise en compte des diverses caractéristiques des situations de communication : connaissances des interlocuteurs, tâche à réaliser, objectifs de la communication, etc.). Par la suite, les enseignants disposeront progressivement de divers outils dans d'autres domaines.

Le présent document contient une première série de douze outils. Sept d'entre eux sont prévus pour une *passation individuelle* :

1. dans le champ du lexique, le premier porte sur la compétence qui consiste à nommer et à désigner des objets de la vie quotidienne (objets de la cuisine et de la salle de bain) ;
2. dans le champ de la langue orale, le deuxième porte sur la compréhension de consignes simples et complexes en situation d'interaction ;
3. dans le champ du langage de récit ou d'évocation de l'action, le troisième porte sur la production verbale d'un récit fictif connu des enfants ;

4. dans le champ du langage de récit ou d'évocation de l'action, le quatrième porte sur la compréhension d'un récit fictif, l'identification des informations essentielles, le choix argumenté des images en relation avec l'histoire (Le chaperon rouge) ;
5. dans le champ du langage de récit ou d'évocation de l'action, le cinquième porte sur la compréhension d'un récit d'expérience (Anniversaire) ;
6. dans le champ du langage de récit ou d'évocation de l'action, le sixième porte sur la compréhension et la production verbale d'une règle de jeu bien connue ;
7. dans le champ du lexique, le septième porte sur la compétence qui consiste à nommer des métiers.

Les quatre suivants sont prévus pour une *passation semi-collective* :

8. dans le champ des compétences transversales, le premier porte sur la maîtrise de quelques concepts de temps ;
9. dans le champ des compétences transversales, le deuxième porte sur les aspects de mémorisation et d'attention, c'est l'épreuve d'attention partagée ;
10. dans le champ de la langue orale, le troisième porte sur la compréhension de consignes simples et complexes en situation formelle ;
11. dans le champ des compétences transversales, le quatrième porte sur la maîtrise de quelques concepts d'espace.

Le douzième outil ne mobilise pas de situation spécifique de classe, il s'agit d'un *questionnaire* très bref, portant sur la langue orale qui tente en neuf questions de saisir les compétences de prise de parole et de communication orale de chaque enfant de la classe.

Ces outils sont également mis à disposition par le média d'Internet depuis le courant du mois de juin 2001. Ils sont accessibles sur le site de la banque d'outils de la Direction de la Programmation et du Développement à l'adresse suivante :

<http://www.education.gouv.fr/banqoutils> , protégés par codes d'accès :

*nom d'utilisateur* - outils ; *mot de passe* - dpd.

Au cours de l'année scolaire 2001/2002, le dispositif s'enrichira d'une deuxième série d'outils qui sera mise en ligne sur le site Internet de la banque d'outils.

ÉVALUATION ET AIDE AUX APPRENTISSAGES  
EN GRANDE SECTION DE MATERNELLE  
ET EN COURS PRÉPARATOIRE :  
**COMPLÉMENTS D'INFORMATION À L'USAGE DES ENSEIGNANTS**

## **1. INTRODUCTION**

Les pages qui suivent sont destinées à fournir des indications ou propositions complémentaires à celles du texte de référence paru dans le Bulletin Officiel de l'Éducation Nationale d'une part, et à celles figurant dans chaque présentation d'outil d'évaluation et d'aide aux apprentissages d'autre part.

## **2. LE CHOIX DES OUTILS D'ÉVALUATION**

Comment opérer le choix des outils à utiliser dans la classe ?

La maîtrise du langage oral étant définie comme la priorité de l'école maternelle, les outils permettant de l'évaluer seront privilégiés. Lorsque plusieurs outils sont disponibles pour un même domaine de compétence (par exemple : compréhension de consignes, récit,...), il est possible d'en choisir un pour toute la classe.

Pour les autres compétences, les choix seront guidés par le souci de diversifier les domaines explorés et de prendre en compte ce qui, dans les premières semaines de la rentrée, peut sembler source de difficulté pour une partie des enfants. La mise en œuvre est également fonction des projets de classe, d'école, de cycle.

Dans tous les cas, le choix est fonction des caractéristiques des élèves accueillis, et aussi fonction des outils que l'enseignant utilise déjà.

## **3. À QUEL MOMENT DE L'ANNÉE SCOLAIRE UTILISER LES OUTILS D'ÉVALUATION ?**

L'évaluation, qui va contribuer à l'organisation de la progressivité des apprentissages en fonction des besoins des enfants, doit être réalisée en début d'année scolaire. Il convient de répartir les prises d'information à partir de la mi-septembre, après la période nécessaire de familiarisation des enfants dans leur nouvelle classe.

Au-delà de cette évaluation systématique et de l'analyse des résultats par l'enseignant de la classe, de nouvelles prises d'information peuvent être nécessaires en cours d'année.

- Pour les enfants ayant manifesté des difficultés dans un domaine de compétence, une prise d'information complémentaire peut être nécessaire assez rapidement, soit dans le même domaine pour confirmation, soit dans un autre pour aider à préciser la nature des difficultés et des compétences.

- Pour l'ensemble des enfants, il peut être utile de procéder à une nouvelle prise d'information quelques mois plus tard, avec le même outil ou un outil similaire, selon les cas, afin d'apprécier les évolutions.

#### **4. LES PASSATIONS ET LEUR ORGANISATION**

##### *4.1. Mise en œuvre*

Cette évaluation relève de la responsabilité des enseignants. Elle les aidera dans les choix d'activités et les progressions en cours d'année, en articulation avec les classes en amont.

Pendant l'évaluation en petits groupes ou en situation individuelle par l'enseignant, il est préférable que les autres enfants soient encadrés par les autres adultes intervenant habituellement dans l'école.

Pratiquement, il importe que les enfants soient placés dans des conditions d'observation qui ne les pénalisent pas (calme, taille adaptée des groupes, etc.).

##### *4.2. L'information aux élèves*

Aucune évaluation n'est neutre, y compris pour les jeunes enfants. Il importe donc de leur donner toute l'information sur les exercices qui leur sont proposés et leurs finalités, tout en précisant ce qu'ils ne sont pas : ni examen de passage, ni compétition entre élèves.

Il convient, autant que nécessaire, de les rassurer et de les encourager pendant les situations d'observation.

Après l'analyse des résultats de la classe, l'enseignant veillera à communiquer ses conclusions aux enfants, en soulignant ce qui est acquis, et ce qui va être plus

particulièrement travaillé en classe pour aider chacun à progresser. Des bilans individuels peuvent faire l'objet d'un dialogue personnalisé entre l'enseignant et les enfants concernés, afin d'aider ceux qui en ont besoin à gagner en confiance en eux. Collectifs ou individuels, ces bilans doivent être orientés vers la valorisation des acquis, quels qu'ils soient.

## **5. L'OBSERVATION DES PRODUCTIONS DES ÉLÈVES**

### *5.1. Dans un domaine de compétence*

Tous les supports proposés ont fait l'objet d'une validation et d'un calibrage qui ont permis d'en vérifier la fiabilité. Il n'en demeure pas moins que dans certains cas, ils peuvent être remplacés par d'autres, jugés plus adaptés par l'enseignant dans le contexte de sa classe, en sachant que les résultats de la validation ne sauraient être extrapolés à d'autres supports.

Chaque outil permet une évaluation individuelle sur plusieurs aspects d'une compétence. A partir des synthèses individuelles, l'enseignant peut réaliser une synthèse pour la classe, permettant de visualiser ce qui est acquis, en voie de l'être, ou pas encore maîtrisé par la majorité des enfants. Ces informations peuvent guider la programmation des aides aux apprentissages en fonction des besoins identifiés.

### *5.2. Croiser les observations pour plusieurs domaines de compétences*

Pour la phase d'évaluation, des distinctions entre les domaines de compétences sont nécessaires, quoique quelquefois un peu artificielles. Mais, pour une bonne représentation des compétences et des difficultés des élèves, la confrontation des résultats à différentes observations est indispensable. Par exemple : des difficultés dans la compréhension des consignes en situation collective se retrouvent-elles en situation individuelle ? renvoient-elles à des difficultés de compréhension plus générales, qui se retrouvent dans la compréhension de récit, ou s'agit-il d'un problème de lexique, ou encore de difficultés à mobiliser son attention ?

Il en est de même lorsqu'il s'agit de concevoir le travail pédagogique : on ne saurait se satisfaire d'une correspondance terme à terme entre le résultat d'une évaluation et une proposition pédagogique. C'est pourquoi, chaque fois qu'il a été possible, des liens ont été suggérés entre les propositions correspondant aux différents outils.

### *5.3. Différences avec d'autres dispositifs*

Ce dispositif pédagogique est destiné à aider les enseignants dans leur classe. Il diffère en cela d'autres dispositifs utilisés par des personnels spécialisés à usage de repérage de handicaps ou de prévention des troubles. Toutefois, sans être assimilée à ces outils, l'évaluation en GS et en CP, s'inscrit dans le dialogue avec le réseau d'aides spécialisées ou l'équipe des médecins et infirmiers pour la santé scolaire, en vue d'explorations approfondies face au constat de difficultés importantes.

## **6. L'UTILISATION DES RÉSULTATS DE LA VALIDATION**

Les outils proposés ont été validés auprès d'un échantillon d'élèves représentatif des niveaux scolaires considérés. Plusieurs prises d'information doivent être effectuées au cours de l'année 2001 (début d'année scolaire, milieu et fin d'année). Les résultats qui sont communiqués ne constituent **ni une norme, ni un but à atteindre**. Ils ont permis de retenir les séries d'exercices faisant apparaître la diversité des rythmes d'apprentissage des élèves et la relativité de leurs acquis.

*6.1. Dans la classe comme dans l'école*, cette validation fournit des repères pour confirmer la dynamique des apprentissages proposés et leur évolution entre deux passations.

Elle favorise également le travail au niveau du cycle en renseignant les maîtres sur les compétences à travailler en amont.

### *6.2. Pour l'articulation école maternelle/école élémentaire*

Témoignant de la progressivité des résultats aux différentes épreuves entre la Grande Section et le Cours Préparatoire, la validation fournit des informations sur la continuité entre l'école maternelle et l'école élémentaire. Elle met en évidence les acquis des

enfants sur lesquels le Cours Préparatoire peut s'appuyer, tout en rappelant que d'autres apprentissages sont encore à consolider.

## **7. LE CHOIX DES SITUATIONS PÉDAGOGIQUES**

En prolongement des exercices d'évaluation des compétences, sont proposées des situations pédagogiques pour aider aux apprentissages :

### *7.1. Au niveau de la classe*

- pour observer plus finement le niveau de construction de la compétence et les processus utilisés par les enfants.
- pour rechercher au niveau des composantes de la compétence, celles qu'il faut consolider ou construire.
- pour mettre en place le dispositif pédagogique le plus approprié, en tenant compte de l'enfant et de la vie de la classe.

### *7.2. Au niveau de l'école*

Tout en impliquant l'ensemble de l'équipe pédagogique au niveau de l'école maternelle, dans les conseils de maîtres, en relation avec les enseignants de Cours Préparatoire, le choix des situations peut aider à analyser la globalité des résultats et à chercher dans la programmation des activités les maillons faibles ou manquants.

Cela peut aboutir à l'utilisation des choix proposés ou à l'élaboration de ses propres outils qui peuvent d'ailleurs s'inscrire dans le projet d'école.

## **8. L'INFORMATION AUX PARENTS**

Un argumentaire est proposé ci-dessous. Il peut être utilisé pour la présentation du dispositif aux parents lors des réunions de rentrée.

**ÉVALUATION ET AIDE AUX APPRENTISSAGES  
EN GRANDE SECTION DE MATERNELLE  
ET AU COURS PRÉPARATOIRE :  
EXEMPLE D'ARGUMENTAIRE POUR LA PRÉSENTATION AUX PARENTS D'ÉLÈVES**

**REMARQUES PREALABLES :**

- Les jeunes enfants évoluent très rapidement, quelquefois sans aide extérieure apparente, et les résultats des évaluations ne doivent pas être considérés comme une photographie figée de leurs compétences.
- L'éducation consiste précisément à aider les enfants à maîtriser demain ce qu'ils ne savent pas faire aujourd'hui ; aussi faut-il considérer les résultats de chacun dans une perspective dynamique, orientée vers les activités à proposer, l'aide aux apprentissages et les progrès qui peuvent être réalisés.
- Les parents d'élèves sont informés sur ce dispositif par les enseignants, au même titre que des autres activités de la classe.

**LES OBJECTIFS :**

- Aider chaque enseignant à faire le point en début d'année scolaire sur les compétences des élèves, leurs savoirs et savoir faire en cours d'acquisition, et leurs difficultés éventuelles.
- Permettre de mieux adapter l'enseignement aux besoins des élèves et de mieux suivre leur évolution.
- Aider les élèves à prendre conscience de leurs compétences et les inscrire dans un parcours de progrès.

**POUR QUELS ÉLÈVES ET QUAND :**

- Pour tous les élèves de grande section de maternelle et de cours préparatoire ; ils reçoivent une information sur le dispositif, ses objectifs et son contenu.
- A partir de la rentrée 2001, en début d'année scolaire, et en cours d'année, en fonction des besoins de la classe.

### **LE CONTENU :**

- Plusieurs domaines sont concernés : communication et langage, attention, notions d'espace et de temps, motricité, connaissance du monde, etc. ; les documents seront mis progressivement à disposition des enseignants.
- Pour chaque domaine, chaque document comporte des exercices d'évaluation des compétences et des propositions d'aides pédagogiques.
- Les exercices sont proposés aux élèves, en situation individuelle ou en petits groupes.

### **LES RESULTATS :**

- Les exercices d'évaluation fournissent des renseignements qualitatifs aux enseignants pour concevoir une programmation des activités dans la classe, en fonction de ce qui est acquis, en voie de l'être, ou non encore maîtrisé par les uns et les autres. Ils ne donnent pas lieu à des résultats chiffrés, ni à un classement des élèves.
- Il s'agit d'un outil pédagogique ; il ne constitue pas un examen de passage, ni un test.
- Les évaluations constituent un support d'échanges au sein de l'équipe éducative et de la réflexion pédagogique des écoles.
- Les résultats individuels ne sont pas communiqués et ne suivent pas les enfants dans leur scolarité ; ils ne donnent pas lieu à une exploitation statistique.

## 9. BIBLIOGRAPHIE :

### 9.1. REFERENCES GENERALES

#### \* Evaluation

- Aubret, J. (1995). Psychologie de l'évaluation. In D. Gaonac'h et C. Golder, *Manuel de psychologie pour l'enseignant*. Paris : Hachette Education.
- Belair, L.M. (1999). *L'évaluation et l'école. Nouvelles pratiques*. Paris : E.S.F.
- Meyer, G. (1995). *Evaluer : pourquoi ? comment ?*. Paris : Hachette.
- Rémond, M. (2001). Evaluer l'activité de lecture. Les Journées de l'Observatoire : *La lecture de 8 à 11 ans*. Paris : Observatoire National de la Lecture.
- Rondal, J.A. (1997). *L'évaluation du langage*. Bruxelles : Mardaga.
- Thélot, C. (1993). *L'évaluation du système éducatif. Coûts, fonctionnement, résultats*. Paris : Nathan.
- Thélot, C. (1994). L'évaluation du système éducatif français. *Revue Française de Pédagogie*, 107, 5-28.

Publications de la Direction de la Programmation et du Développement (Ministère de l'Education Nationale) : *Education et Formations, Les dossiers Education et Formation, Note d'information, L'état de l'école, Repères et références statistiques sur les enseignements et la formation*.

#### \* Langage

##### a) Développement du langage : aspects généraux

- Florin, A., (1999), *Le développement du langage*. Paris : Dunod, Les Topos.
- Kail, M. & Fayol, M., (2000), *L'acquisition du langage*. Vol. 1, Le langage en émergence : de la naissance à trois ans. Vol. 2, Le langage en développement : au-delà de trois ans. Paris : P.U.F.
- Lentin, L., (1998), *Apprendre à penser, parler, lire, écrire*. Paris : E.S.F.
- Revue *Repères* n° 9 (1994), Activités métalinguistiques à l'école.
- Revue *Repères* n° 12 (1995), Apprentissages langagiers, apprentissages scientifiques.
- Ministère de l'Education Nationale et de la Culture (1992), *La maîtrise de la langue à l'école*. Paris : Hachette C.N.D.P.
- Réponses en doc, n°15 (1999), *Maîtrise des langages à l'école maternelle*. C.D.D.P. des Hauts de Seine.

##### b) Acquisition du langage oral

- Blochet, P. & Mairal, C., (1999), *Maîtriser l'oral, Cycle 1*. Paris : Magnard, Pédagogie pratique.
- Boisseau, P., (1996 - 1997), *Introduction à la pédagogie du langage*. (Tome I et Tome 2). Rouen, C.R.D.P.
- Charmeux, E., (1997), *Apprendre la parole*. Paris : Sedrap éducation.
- Florin, A., (1995), *Parler ensemble en maternelle, la maîtrise de l'oral, l'initiation à l'écrit*. Paris : Ellipses (réédition 1999).
- Guillaumont, F., (1997), *Le groupe classe en maternelle, activités pour communiquer*. Paris : Retz.
- Lentin, L., (1994) *Apprendre à parler à l'enfant de moins de six ans*. (Tomes 1 et 2). Paris : E.S.F. 11<sup>e</sup> édition.
- Le Cunff, C. & Jourdain, P, Groupe Oral-IUFM Créteil, (1999), *Enseigner l'oral à l'école primaire*. Paris : Hachette Education.
- Revue *AGIEM* (1990), Et si on parlait langage (Actes du 63<sup>ème</sup> congrès)
- Revue *Enjeux* n° 39-40, décembre 96/ mars (1997), Vers une didactique de l'oral ”.
- Revue *Repères* n° 2, (1990), Pratiques de communication, pratiques discursives en maternelle.
- Revue *Repères* n° 3 (1991), Articulation oral/écrit.
- Revue *Repères* n° 17 (1998), L'oral pour apprendre.
- Rapport de l'I.G.E.N. N° 99-024., ( 1999), *La place de l'oral dans les enseignements à l'école primaire*.

c) Acquisition du langage écrit

- Brigaudiot, M., (Ed.), Equipe PROG, (2000), *Pour des apprentissages progressifs de l'écrit : école maternelle*. Paris : Hachette I.N.R.P.
- Charmeux, E (1992) *Apprendre à lire et à écrire : deux cycles pour commencer*. Sedrap
- Chartier, A.M., Clesse, C. & Hébrard, J., (1991), *Lire et écrire*. Tome 1, entrer dans le monde de l'écrit. Paris : Hatier.
- Chartier, A.M., Clesse, C. & Hébrard J., (1998), *Lire écrire*. Tome 2, produire des textes. Paris : Hatier.
- Groupe EVA, (1991), *Évaluer les écrits à l'école primaire*. Paris : Hachette Education.
- Groupe EVA, (1996), *De l'évaluation à la réécriture*. Paris : Hachette Education.
- Observatoire National de la lecture (1998), *Apprendre à lire*, Paris : Odile Jacob.
- Stoecklé, R., (1999), *L'album à l'école et au collège*. Paris : L'école.
- Revue *Argos* n° 19 (1997), Petite enfance en lectures, C.R.D.P. de Créteil.
- Revue *Le français aujourd'hui* n° 108, décembre (1994), Écrire au brouillon.
- Revue *Repères* n° 18 (1998), À la conquête de l'écrit.

**\* ACTIVITES GRAPHIQUES**

- Calmy, G (1976) *L'éducation du geste graphique*. Paris : Nathan.
- Lurçat, L. (1979), *L'activité graphique à l'école maternelle*. Paris : Editions sociales françaises.
- Tavernier (1988) *Les chemins de l'écriture*. Paris : Bordas.
- Wallon, P. (2001). *Le dessin d'enfant*. Paris : P.U.F., Que sais-je ?

**\* ACTIVITES MOTRICES**

- A.E.E.P.S (1995) *Le guide de l'enseignant*. Tome 1 Editions Revue E.P.S
- Quéva, R., Sacy, D. (sous la dir. de) Collection " *Activités physiques* ". Paris : Hachette Education, collection Activités pour la classe (différents titres pour PS, MS et GS).

**\* ATTENTION ET MEMOIRE**

- Boujon, C., Quaireau, C. (1997). *Attention et réussite scolaire*. Paris : Dunod.
- Delannoy, C. (1994). *Une mémoire pour apprendre*. Paris : Hachette.
- Lieury, A. (1991). *Mémoire et réussite scolaire*. Paris : Dunod.
- Mialet, J.P. (1999). *L'attention*. Paris : P.U.F. que sais-je ?

**\* NOTIONS D'ESPACE ET DE TEMPS**

- Klein, E. (1995). *Le temps*. Paris : Flammarion, collection Dominos.
- Pêcheux, M.G. (1990). *Le développement des rapports des enfants à l'espace*. Paris : Nathan, Collection Fac.
- AGIEM (1992). Actes du congrès de Versailles.
- Education Enfantine (avril 1998). Dossier « Le temps qui passe ».

**\* SOCIALISATION – VIVRE ENSEMBLE**

- Amigues, R, Zerbato-Poudou ,MT (2000) *Comment l'enfant devient élève*. Paris : Retz.
- Cartron, A. (1999). *Les relations sociales chez l'enfant. Genèse, développement, fonctions*. Paris : Armand Colin, collection Cursus.
- Winnykamen, F. (1991). *Apprendre en imitant*. Paris : P.U.F.

## 9.2. PEDAGOGIE PRATIQUE

- A.E.E.P.S (1995) *Le guide de l'enseignant*. Tome 2. Editions Revue E.P.S
- Bonhomme, M., Chirat, S., Jallon, C. (1994). *L'éducation physique à l'école maternelle*. Editions Revue E.P.S.
- Cabus, C (2000) *Activités physiques en maternelle*. Editions Revue E.P.S.
- Calmy, G (1981) *Espace et graphisme* Nathan
- Cetjlin, D. (1993) *Dire et faire avec les 2/3ans*. Paris : Nathan.
- Collectif (1995). *Lire et écrire à partir d'écrits fonctionnels*. Tome 1. Lille : C.R.D.P.
- Collectif (1995). *Lire et écrire à partir d'écrits fictionnels*. Tome 2. Lille : C.R.D.P.
- Collectif (1995). *Approches de la langue orale à l'Ecole Maternelle*. CDDP de Lyon.
- Collectif (1996). *Des images à parler, à lire, à écrire*. Cycle 1, 2 3. CRDP Pas-de-Calais.
- Collectif (2000). *Pour une pratique de la langue orale à l'Ecole Maternelle*. CDDP des Côtes d'Armor.
- Corbenois, M., Devanne, B., Dupuy, M., Martel, M (2000). *Apprentissages de la langue et conduites culturelles*. Paris : Bordas
- Devanne, B (1992). *Lire et écrire : des apprentissages culturels*. Tome 1. Paris : A.Colin.
- Dufayet, P., Genger, Y. (2000). *Comptines et petits poèmes avec les 4/5 ans*. Paris : Nathan.
- François, F. (sous la dir. de) (1994). *Jeux de langage et dialogues à l'Ecole Maternelle*. Argos et CRDP Midi-Pyrénées.
- Groupe-Oral Créteil (1999). *Enseigner l'oral à l'Ecole Primaire*. Paris : Hachette Education Didactiques.
- Jeanjean, M.C., Jeanjean, M.F. & Massonnet, J., (1994), *Oser parler, pouvoir écrire*. Paris : Nathan.
- Mairal, C. & Blochet, P., (1999), *Maîtriser l'oral*. Paris : Magnard.
- Michaud, R (2000) *Agir dans le monde*. Paris : Nathan.
- Simonpoli, J.F., (1995), *Ateliers de langage pour l'école maternelle*. Paris : Hachette.
- Courrier des Maternelles n°100 (1998), *AGIEM*.

## 9.3. SUPPORTS D'ACTIVITÉS : ALBUMS, LITTÉRATURE JEUNESSE,...

Cf. Listes d'ouvrages établies par le MEN et diffusées dans les académies  
(à paraître sur le site EDUSCOL : [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr), cliquer sur EDUSCOL).